

Woods J: Mance ~~Woods~~



G É N I E

D U

CHRISTIANISME.

Loi sur les Contrefacteurs, du 19 juillet 1793 (an II.)

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu son Comité d'Instruction publique, décrète ce qui suit :

ART. I. Les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des tableaux ou dessins, jouiront, durant leur vie entière, du droit exclusif de vendre, distribuer leurs ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

II. Leurs Héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans, après la mort des Auteurs.

III. Les Officiers de paix seront tenus de faire confisquer à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres, ou Dessinateurs et autres, Teurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission des Auteurs.

IV. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout Débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

VI. Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, soit de littérature ou de gravures, dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale, ou au cabinet des estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

VII. Les Héritiers de l'Auteur d'un ouvrage de littérature ou de gravures, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartient aux beaux-arts, en auront la propriété pendant dix années.

CONFORMÉMENT à la loi, j'ai déposé deux exemplaires de cet ouvrage à la Bibliothèque nationale; les loix m'en assurant la propriété, je le place sous leur sauve-garde. Je traduirai devant les tribunaux tout Contrefacteur ou Débitant d'édition contrefaite, et je récompenserai généreusement les personnes qui voudront bien me les faire connaître.

G É N I E
DU CHRISTIANISME,
O U
B E A U T É S
D E
LA RELIGION CHRÉTIENNE;

P A R

FRANÇOIS-AUGUSTE CHATEAUBRIAND.

Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir
d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre
bonheur dans celle-ci.

MONTESQUIEU, *Esprit des Loix*, Liv. XXIV, ch. III.

T O M E P R E M I E R .

A P A R I S ,
CHEZ MIGNERET, IMPRIMEUR,
RUE DU SÉPULCRE, F. S. G. N.º 28.

AN X. — 1802.

P R É F A C E.

JE donne aujourd'hui au public le fruit d'un travail de plusieurs années ; et comme j'ai réuni dans le *Génie du Christianisme* d'anciennes observations que j'avois faites sur la littérature, et une grande partie de mes recherches sur l'histoire naturelle et sur les mœurs des Sauvages de l'Amérique, je puis dire que ce livre est le résultat des études de toute ma vie.

J'étois encore dans l'étranger, lorsque je livrai à la presse le premier volume de mon ouvrage. Cette édition fut interrompue par mon retour en France, au mois de mai 1800. (Floréal an VIII.)

Je me déterminai à recommencer l'impression à Paris, et à refondre le sujet entier, d'après les nouvelles idées que mon changement de position me fit naître : on ne peut écrire avec mesure que dans sa patrie.

Deux volumes de cette seconde édition étoient déjà imprimés, lorsqu'un accident me força de publier séparément l'épisode d'*Atala*, qui faisoit partie du second

volume , et qui se trouve maintenant dans le troisième (1).

L'indulgence avec laquelle on voulut bien accueillir cette petite anecdote , ne me rendit que plus sévère pour moi-même. Je profitai de toutes les critiques ; et malgré le mauvais état de ma fortune , je rachetai les deux volumes imprimés du *Génie du Christianisme* , dans le dessein de retoucher encore une fois tout l'ouvrage.

C'est cette troisième édition que je publie. J'ai été forcé d'entrer dans ces détails , premièrement : pour montrer que si mes talens n'ont pas répondu à mon zèle , du moins j'ai suffisamment senti l'importance de mon sujet ; secondement : pour avertir que tout ce que le public connoît jusqu'à présent de cet ouvrage , a été cité très-incorrectement , d'après les deux éditions manquées. Or , on sait de quelle importance peut être un seul mot changé , ajouté ou omis dans une matière aussi grave que celle que je traite.

Il y avoit dans mon premier travail ,

(1) C'est l'histoire de René , qui remplace aujourd'hui celle d'Atala , dans le second volume.

plusieurs allusions aux circonstances où je me trouvois alors. J'en ai fait disparaître le plus grand nombre ; mais j'en ai laissé quelques-unes : elles serviront à me rappeler mes malheurs , si jamais la fortune me sourit , et à me mettre en garde contre la prospérité.

Le chapitre d'introduction , servant de véritable préface à mon ouvrage , je n'ai plus qu'un mot à dire ici.

Ceux qui combattent le christianisme ont souvent cherché à élever des doutes sur la sincérité de ses défenseurs. Ce genre d'attaque , employé pour détruire l'effet d'un ouvrage religieux , est fort connu. Il est donc probable que je n'y échapperai pas ; moi sur-tout à qui l'on peut reprocher des erreurs.

Mes sentimens religieux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la nécessité d'une religion , et en admirant le christianisme , j'en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus de quelques institutions et des vices de quelques hommes , je suis tombé jadis dans les déclamations et les sophismes. Je pourrois en rejeter la faute

sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentois. Mais j'aime mieux me condamner ; je ne sais point excuser, ce qui n'est point excusable. Je dirai seulement de quel moyen la Providence s'est servi, pour me rappeler à mes devoirs.

Ma mère, après avoir été jetée à 72 ans dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfans, expira dans un lieu obscur sur un grabat, où ses malheurs l'avoient reléguée. Le souvenir de mes égaremens répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avois été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère : quand la lettre me parvint au-delà des mers, ma sœur elle-même n'existoit plus ; elle étoit morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servoit d'interprète à la mort m'ont frappé. Je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré, et j'ai cru.

On voit par ce récit combien ceux qui m'ont supposé animé de l'esprit de parti, se sont trompés. J'ai écrit pour la religion, par la même raison que tant d'écrivains ont fait, et font encore des livres contre elle; où l'attaque est permise, la défense doit l'être. Je pourrais citer des pages de Montesquieu en faveur du christianisme, et des invectives de J. J. Rousseau contre la philosophie, bien plus fortes que tout ce que j'ai dit, et qui me feroient passer pour un fanatique et un déclamateur, si elles étoient sorties de ma plume.

Je n'ai à me reprocher dans cet ouvrage, ni l'intention, ni le manque de soin et de travail. Je sais que dans le genre d'apologie que j'ai embrassé, je lutte contre des difficultés sans nombre; rien n'est mal-aisé comme d'effacer le ridicule. Je suis loin de prétendre à aucun succès; mais je pense aussi que tout homme qui peut espérer quelques lecteurs, rend un service à la société, en tâchant de rallier les esprits à la cause religieuse; et dût-il perdre sa réputation comme écrivain, il est obligé en conscience de joindre sa force, toute petite qu'elle est,

à celle de cet homme puissant qui nous a retirés de l'abyme.

« Celui, dit M. Lally-Tollendal, à qui
 » toute force a été donnée pour pacifier
 » le monde, à qui tout pouvoir a été
 » confié pour restaurer la France, a dit
 » au Prince des Prêtres, comme autrefois
 » Cyrus : *Jéhovah, le Dieu du ciel, m'a*
 » *livré les royaumes de la terre, et il*
 » *m'a commis pour relever son temple.*
 » *Allez; montez sur la montagne sainte*
 » *de Jérusalem, rebâissez le temple de*
 » *Jéhovah* » (1).

A cet ordre du libérateur, tous les Juifs, et jusqu'au moindre d'entre eux, doivent rassembler des matériaux, pour hâter la reconstruction de l'édifice. Obscur Israélite, j'apporte aujourd'hui mon grain de sable. Je n'ose me flatter que du séjour immortel qu'elle habite, ma mère ait encouragé mes efforts; puisse-t-elle du moins avoir accepté mon expiation!

(1) Lettres de M. Lally-Tollendal, p. 27.

G É N I E
DU CHRISTIANISME,
O U
B E A U T É S
D E
LA RELIGION CHRÉTIENNE.

P R E M I È R E P A R T I E.

D O G M E S E T D O C T R I N E.

L I V R E P R E M I E R.

M Y S T È R E S E T S A C R E M E N S.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Introduction.

D E P U I S que le christianisme a paru sur la terre, trois espèces d'ennemis l'ont constamment attaqué : les hérésiarques, les sophistes,

et ces hommes en apparence frivoles , qui détruisent tout en riant. De nombreux apologistes ont victorieusement répondu aux subtilités et aux mensonges ; mais ils ont été moins heureux contre la dérision. S. Ignace d'Antioche (1), S. Irenée, évêque de Lyon (2), Tertullien, dans son traité des prescriptions, que Bossuet appelle divin, combattirent les novateurs, dont les interprétations superbes corrompoient la simplicité de la foi.

La calomnie fut repoussée d'abord par Quadrat et Aristide , philosophes d'Athènes : on ne connoît rien de leurs apologies , hors un fragment de la première , conservé par Eusèbe. Saint-Jérôme et l'évêque de Césarée parlent de la seconde , comme d'un chef-d'œuvre (3).

Les payens reprochoient aux fidèles l'athéisme, l'inceste, et certains repas abominables où l'on devoit manger la chair d'un enfant nouveau-né. S. Justin plaida la cause des chrétiens , après Quadrat et Aristide : son style est sans ornement, et les actes de son martyre prouvent

(1) Ignat. *in Patr. apostol. Epist. ad Smyrn.* n. 1.

(2) *In Haeres.* lib. VI.

(3) Eus. lib. IV , 3 ; Hieronym. *Epist.* 80 ; Fleury , *Hist. eccl.* tom. I ; Tillemont , *Mém. pour l'Hist. eccl.* tom. II.

qu'il versa son sang pour sa religion , avec la même simplicité qu'il écrivit pour elle (1). Athénagore a mis plus d'esprit dans sa défense ; mais il n'a ni la manière originale de Justin , ni l'impétuosité de l'auteur de l'*Apologétique*. Tertullien est le Bossuet Africain et Barbare. Théophile dans les trois livres à son ami Antolyque , montre de l'imagination et du savoir , et l'*Octave* de Minucius Félix , présente le beau tableau d'un chrétien et de deux idôlâtres qui s'entretiennent de la religion et de la nature de Dieu , en se promenant au bord de la mer (2).

Arnobé le rhéteur , Lactance , Eusèbe , saint Cyprien , ont aussi défendu le christianisme ; mais ils se sont moins attachés à en relever la beauté , qu'à développer les absurdités de l'idôlâtrie.

Origène combattit un des premiers les sophistes ; il semble avoir eu l'avantage de l'érudition , du raisonnement et du style , sur Celse , son adversaire. Le grec d'Origène est singulièrement doux ; il est cependant mêlé d'hébraïsme

(1) Just.

(2) Voyez les auteurs cités ; Dupin , dom Ceillier , et l'élégante Traduction des Anciens Apologistes , par M. l'abbé de Gourcy.

et de tours étrangers, comme il arrive assez souvent aux écrivains qui possèdent plusieurs langues.

Ce fut sous l'empereur Julien que parut cette persécution, (peut-être plus dangereuse que la violence) qui consiste à prodiguer le mépris et la misère aux chrétiens. Julien commença par dépouiller les églises; il défendit ensuite aux fidèles d'enseigner et d'étudier les lettres (1). Mais l'empereur sentant tout l'avantage des institutions du christianisme, voulut établir des hôpitaux et des monastères, et joindre, à l'instar du culte évangélique, la morale à la religion, en ordonnant de faire des espèces de sermons dans les temples (2).

Les sophistes dont Julien étoit environné, à l'exemple de leur maître, se déchaînoient contre le christianisme. L'empereur lui-même ne dédaigna pas de se mesurer avec les méprisables *Galiléens*. L'ouvrage qu'il écrivit contre eux ne nous est pas parvenu; mais S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, en cite plusieurs fragmens, dans la réfutation qu'il en a faite, et que nous avons encore. Lorsque Julien est

(1) Soc. 3, c. XII; Greg. Naz. 3, p. 51 — 97, etc.

(2) V. Fleury, *Hist. eccl.*

sérieux, S. Cyrille se montre le plus fort; mais lorsque l'empereur a recours à l'ironie, le patriarche perd ses avantages. Le style de Julien est vif, animé, spirituel : S. Cyrille s'emporte, il est bizarre, obscur et contourné.

Depuis Julien jusqu'à Luther, l'église dans toute sa force n'eut plus besoin d'apologistes. Mais lorsque le schisme d'Occident se forma, avec les nouveaux ennemis parurent aussiles nouveaux défenseurs. Il le faut avouer; les protestans eurent d'abord la supériorité, du moins par les formes, comme le remarque M. de Montesquieu. Erasme même fut foible contre Luther, et Théodore de Bèze eut une légèreté de style, qui manqua trop souvent à ses adversaires.

Mais quand Bossuet descendit dans la carrière, la victoire ne demeura pas long-temps indécise; l'hydre de l'hérésie fut de nouveau terrassée. *L'Histoire des Variations*, et le *Traité de la Doctrine chrétienne*, sont deux chefs-d'œuvre qui passeront à la postérité.

Il est naturel que le schisme mène à l'incrédulité, et que l'athéisme se montre avec l'hérésie. Bayle et Spinosà s'élevèrent après Calvin; ils trouvèrent dans Clarke et Leibnitz deux génies capables de réfuter leurs sophismes. Abbadie écrivit en faveur de la religion une apologie remarquable pour la méthode et le raisonnement. Malheureusement le style en est